

Mastic pulvérisable HyKote^{MC}

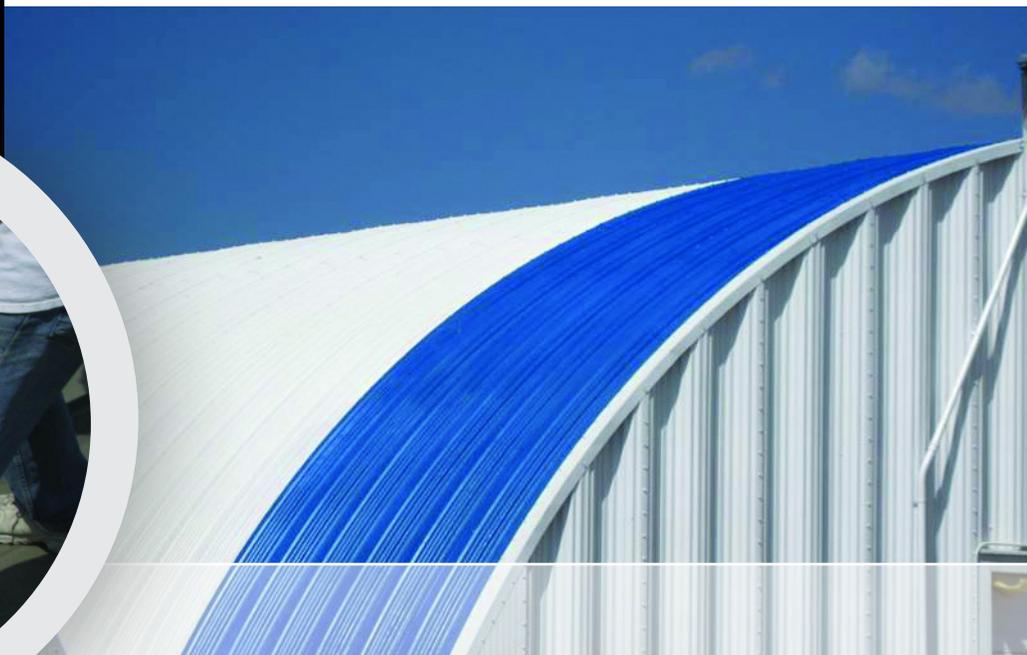
SEBS ROOF MASTIC



IKO

COMMERCIALE[®]

Spécifiez en toute Confiance.



Mastic pulvérisable HyKote

MASTIC DE TOITURE SEBS

Le mastic pulvérisable SEBS HyKote est un mastic liquide flexible, très performant, résistant aux perforations et appliqué au styrène-éthylène-butylène-styrène (SEBS). Idéal pour diverses applications de restauration et d'imperméabilisation, il offre une protection durable et étanche lorsqu'il est appliqué sur des systèmes existants.

Points forts du produit :

- Efficace : conçu et spécifiquement formulé pour accélérer l'application par pulvérisation, en particulier sur les toits métalliques lors de la préparation des joints horizontaux et verticaux, des joints de dilatation, des pénétrations, des solins et des têtes d'attaches
- Fiable : le mastic pulvérisable SEBS crée une membrane d'étanchéité solide, monolithique et autosolvante.

NUMÉRO D'INVENTAIRE :
10-SPMS-WH-05

COULEUR :
Amande

FORMAT ET CONDITIONNEMENT :
Seau de 5 gallons

SUBSTRATS :
bitume modifié SBS ou APP recouvert de granulés, métal galvanisé, et peut également être utilisé sur le contreplaqué, le béton et le BUR.

Pour toute question concernant l'application sur d'autres substrats, veuillez contacter le département des services techniques.

Mastic pulvérisable HyKote^{MC}

SEBS ROOF MASTIC



IKO

COMMERCIALE[®]

Spécifiez en toute Confiance.

Préparation de la surface :

- Inspecter le support pour déterminer s'il convient avant de commencer l'application.
- La surface doit être sèche, propre et exempte de saleté, de rouille détachée et de substances étrangères.
- Certaines surfaces peuvent nécessiter une abrasion, un grattage ou un décapage pour garantir une bonne adhérence.
- Apprêter le substrat à l'aide d'un apprêt HyKote approprié.
- Un test d'adhérence peut être nécessaire pour s'assurer de la compatibilité avec le substrat existant.

Méthodes d'application :

- Pulvérisateur ou assemblage de tubes.

Installation :

- Appliquer le produit à l'aide d'un pulvérisateur approprié ou d'un tube (méthodes préférées) à des températures ambiantes supérieures à 4 °C (40 °F). En cas de pulvérisation, retirer tous les filtres de l'unité de pulvérisation ou des pistolets de pulvérisation.
- Utiliser des buses à usage intensif (XHD) sans diffuseur ni barre d'atomisation. Les tailles de buse vont de 441 à 447, de 541 à 547 et de 641 à 647. Il peut être nécessaire d'ajuster les buses en fonction de la pente et du produit.
- Pendant l'application, tenir la lance de pulvérisation à une distance maximale de 12 pouces du substrat cible, avec un chevauchement de 50 %, et laisser le produit « COULER » et « S'AUTO-NIVELER ». Toujours pulvériser en ligne droite de haut en bas ou à un angle de 90 degrés pour améliorer les performances.
- Il existe certaines exceptions à cette règle, notamment pour l'application de joints debout et verticaux. Remélanger toujours le produit après un arrêt de travail de 20 minutes ou plus pour s'assurer que les additifs essentiels restent en suspension.

REMARQUE : pour les cloques, les séparations extrêmes de la membrane (supérieures à 3/16 de pouce) ou les zones de réparation gravement endommagées, utiliser le mastic SEBS Labor Sav'R de HyKote et une grille renforcée de polyester.

Taux de couverture minimum :

- La surface dicte le taux réel. Appliquer en une couche à un minimum de 42 mils humides par couche (1 gallon par 24 à 28 pi²) pour les surfaces à faible pente.
- Le substrat peut nécessiter plus d'une couche en raison de sa gravité (c.-à-d. Alligatoring). Cela permet d'obtenir un revêtement fini avec un minimum de 21 mils secs.

- Le taux d'encapsulation des attaches est d'environ 250 unités individuelles par gallon avec une cuillerée de pulvérisation sur chaque unité. Les surfaces verticales nécessitent généralement deux couches à 42 mils humides chacune.
- Un seau de 5 gallons couvre 120 à 140 pieds carrés en une seule couche.

Nettoyage :

Nettoyer les pulvérisateurs ou l'assemblage des tubes à l'aide d'essence minérale ordinaire.

Pour toute question concernant l'application ou l'équipement, contacter le service technique.

Entreposage et manipulation :

Conserver les produits dans leur emballage d'origine non ouvert, avec toutes les étiquettes intactes et lisibles. Entreposer les contenants sur des palettes dans un endroit couvert ou protégé. **Conserver dans des zones où la température maximale ne dépasse pas 32 °C (90 °F) et où la température minimale est de 4 °C (40 °F). Ne jamais entreposer les fûts dans un environnement ouvert sans utiliser une protection adéquate contre l'humidité, car la condensation ou la pluie, dans certaines conditions, peut s'infiltrer et contaminer le contenu du fût à travers les zones de la bonde et de l'anneau. TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. TENIR À L'ÉCART DES FLAMMES OU DE TOUTE AUTRE SOURCE D'IGNITION.**

Pour plus d'informations sur la sécurité et la santé, consulter la fiche de données de sécurité de ce produit.

Informations techniques :

Temps de séchage :	4 à 6 heures (typique) par temps optimal. Ne pas permettre la flexion ou le passage de piétons pendant au moins 24 heures, sinon le mastic de séchage risque de se rompre.
Durée de conservation (in unopened container) :	2 ans

À notre connaissance et sous réserve de modifications sans préavis, les valeurs ou données techniques contenues dans le présent document sont vraies et exactes à la date d'émission. Les instructions et recommandations d'application contenues dans le présent document sont basées sur notre connaissance des produits lorsqu'ils sont correctement entreposés, manipulés et appliqués dans des conditions normales, mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée ou ne doit être déduite à cet égard ou en ce qui concerne les valeurs ou les déclarations contenues dans le présent document, et il n'y a aucune affirmation que le produit acheté a été testé individuellement pour se conformer à ces normes. Des tests sont effectués en interne sur une base aléatoire et périodiquement par des laboratoires tiers indépendants à des fins d'approbation ou de classification. L'acceptation, l'achat et la sélection de ces produits relèvent de la seule responsabilité de l'acheteur, de son agent ou de son client. Les utilisateurs doivent tester ce produit pour en déterminer l'acceptabilité et l'adéquation à l'usage auquel ils le destinent. Le fabricant et le distributeur n'assument aucune responsabilité en ce qui concerne la couverture, les performances ou les blessures résultant de l'utilisation. La responsabilité, le cas échéant, est limitée au remplacement du produit. La garantie de base est une garantie matérielle limitée de 12 mois. AUCUNE AUTRE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, EXPRESSE OU IMPLICITE, STATUTAIRE, PAR APPLICATION DE LA LOI OU AUTRE, Y COMPRIS LA QUALITÉ MARCHANDE ET L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, N'EST ACCORDÉE, FAITE OU IMPLICITE.